



## Secteur du handicap en danger : familles, personnes handicapées et salariés, à bout de souffle, unissent leurs forces.

Mobilisation inédite pour la revalorisation salariale du secteur mercredi 6 octobre 2021 à 14h30 devant la Préfecture du Rhône

Crise de recrutement, épuisement des personnels, fermeture de services en cascade... Les établissements des associations du secteur du handicap paient très lourdement les incohérences du Ségur de la Santé et menacent de s'effondrer. Dans ce contexte alarmant, les associations du collectif Handicap 69 appellent les familles, les personnes accompagnées et les salariés à manifester pour réclamer la reconnaissance et la revalorisation des métiers du soin et de l'accompagnement médico-social des personnes handicapées.

### Les oubliés du Ségur de la Santé

Les accords du Ségur de la santé conclus en juillet 2020, destinés à revaloriser les métiers du soin, ont constitué une belle avancée sociale pour les personnels des établissements de la fonction publique hospitalière et des Ehpad. Malheureusement, ils ont aussi aggravé une situation d'inégalité déjà existante entre le secteur hospitalier public et le secteur médico-social associatif privé, seuls les salaires du secteur public ayant été revalorisés.

L'accord résultant de la mission Laforcade, censé « rectifier le tir », a quant à lui apporté de nouvelles désillusions au sein des associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées... en créant de nouvelles inégalités, cette fois-ci entre professionnels d'un même établissement ! En effet, les annonces d'augmentation de revenus concernent seulement certains professionnels du soin et écartent les acteurs de l'accompagnement éducatif. Une situation d'autant plus injuste que les salaires du secteur associatif privé n'ont pas augmenté depuis plusieurs années.

« Applaudis en mars 2020 aux côtés des soignants du secteur public, la majorité des professionnels de nos associations se retrouvent exclus des enveloppes de revalorisations salariales, alors qu'ils jouent un rôle fondamental de soin auprès des publics vulnérables qu'ils accompagnent. Nous sommes inquiets de cet abandon et de ce mépris des partenaires publics à l'égard de notre secteur. »

Et cette question de la juste valorisation salariale pour l'ensemble des professionnels n'est pas le seul point de tension du secteur médico-social privé. Promotion des métiers, politique de formation et évolutions de carrière, qualité de vie au travail... : l'attractivité du secteur doit être retravaillée dans son ensemble.

### Des inégalités aux conséquences dramatiques

Déjà en baisse d'attractivité en raison d'écart de salaires importants, les associations qui travaillent auprès de personnes en situation de handicap font ainsi face, impuissantes, à des départs successifs et à de graves difficultés de recrutement. Des dizaines d'infirmières, de soignants et de personnels éducatifs manquent désormais à l'appel. Certains établissements se voient contraints de mettre en place des fonctionnements d'accueil dégradés, avec un impact direct sur les conditions de vie des résidents et de travail des professionnels. Et certaines associations ont d'ores et déjà pris la décision de fermer, faute de ressources suffisantes, laissant familles et aidants démunis face à l'arrêt partiel ou total de l'accompagnement de leur proche.

## Inquiètes, les familles se mobilisent aux cotés des professionnels

Malgré les nombreuses démarches entreprises, de la part des organisations professionnelles comme des employeurs, au niveau local comme au niveau national, les lignes ne bougent pas. Les autorités se renvoient la balle. L'Etat rejette la responsabilité sur les Conseils départementaux et les agences régionales de santé. Personne ne prend de décision.

Les responsables associatifs, soutenus par les fédérations, les mouvements et les syndicats d'employeurs, exigent désormais un engagement de la part des élus et décideurs publics afin d'ouvrir de nouvelles négociations avec le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran.

Le Collectif Handicap 69 espère être enfin entendu en demandant à être reçu par le Préfet du Rhône à l'occasion d'une **manifestation organisée le mercredi 6 octobre à 14h30 devant la Préfecture du Rhône**.

Cet évènement, qui coïncide symboliquement avec la Journée nationale des aidants, rassemblera d'un même mouvement familles, professionnels et personnes en situation de handicap.

Ensemble, ils réclameront la juste reconnaissance du secteur du handicap dans le médico-social et la revalorisation de l'ensemble des professionnels des services et établissements, via l'application pour tous du Ségur de la Santé.

Cette action fait écho à d'autres événements organisés le même jour dans d'autres départements.

« Pour que les professionnels du médico-social cessent de désertier, pour que les familles et les associations survivent à leur non-reconnaissance et pour que les résidents dépendants ne se retrouvent pas tous « hébergés » à l'hôpital, nous en appelons à une véritable reconnaissance de leurs missions, des salaires dignes et une égalité de traitement ! »

---

## Repères

### > Le poids du secteur du handicap

Au niveau national, le secteur du handicap représente 22 800 établissements ou services spécialisés, généralement de statut privé reconnu d'utilité publique et à but non lucratifs. Il concerne plus de 494 000 personnes accompagnées. Il emploie plusieurs centaines de milliers de salariés.

Pour le département du Rhône et la Métropole de Lyon, ce sont plus de 10 000 professionnels engagés auprès de plus de 25 000 personnes en situation de handicap et 75 000 proches aidants.

### > A propos du Collectif Handicap 69

Le Collectif Handicap 69 regroupe les présidents et directeurs généraux de 37 associations qui accompagnent des personnes en situation de handicap dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Ces associations œuvrent pour l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des enfants, adolescents et adultes atteints d'un handicap, quelles qu'en soient la nature et l'origine.

AAPHTV, Adapei 69, Adas, AGIVR, Alged, Asso La Roche, AMAHC, AMPH, APF, ARHM, Coordination 69, handilyon, Adelaïde Perrin, l'Arche à Lyon, Fondation Richard, GIHP, Grillons et cigales, GRIM, Industrie Service, IRSAM, ITINOVA, La Courte échelle, LADAPT, Maison des aveugles, Messidor, Odyneo, Orloges, OSL, OVE, PEP 69, le Prado, Saint Vincent de Paul, Sauvegarde 69, Sesame autisme, Simon de Syrene, UNAFAM, Valentin Huys

---

**Contact presse : Amélie Naudion, responsable communication Adapei 69**

[anaudion@adapei69.fr](mailto:anaudion@adapei69.fr) – 04 72 76 08 76 - 07 89 01 69 80